



# PLAN LOCAL D'URBANISME

## PIECE N°6

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

<p><i>PLU</i> <i>Approuvé le 27/09/2007</i> <i>Modifié le 16/12/2010, 21/02/2013 et</i> <i>21/11/2013</i> <i>Révision simplifiée le 05/07/2012</i></p>	<p><b>Modification n°4</b></p>
--	--------------------------------

MAIRIE DE CHAPONOST

5 avenue Maréchal Joffre  
69 630 CHAPONOST

TEL : 04.78.45.31.33  
FAX : 04.78.45.37.45

contact@mairie-  
chaponost.fr

## SOMMAIRE

- I • EMBLACEMENT RESERVES  
POUR OUVRAGES, EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, PUBLICS OU D'INTERET GENERAL ..... PAGE 3
  
- II • EMBLACEMENT RESERVES POUR VOIRIES ..... PAGE 5
  
- III • EMBLACEMENTS RESERVES  
EN VUE DE LA REALISATION DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS  
DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE (ART. L-123-2-B)..... PAGE 8

**•I• EMPLACEMENTS RESERVES  
POUR OUVRAGES, EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, PUBLICS OU D'INTERET GENERAL**

<b>EMPLACEMENTS RESERVES POUR OUVRAGES, EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, PUBLICS OU D'INTERET GENERAL</b>				
<b>N°</b>	<b>DESTINATION</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>SURFACES APPROXIMATIVES</b>
<b>R1</b>	Motte féodale « Les Ramières»	Centre bourg	Commune	3675 m2
<b>R2</b>	supprimé			
<b>R3</b>	supprimé			
<b>R4</b>	Liaison piétonne entre la rue Chanvillard et la rue des Pruniers	Clos Favre/La Cordelière	Commune	700 m2
<b>R5</b>	Equipement scolaire et sportif	La Chavannerie	Commune	2580 m2
<b>R6</b>	Accès à l'aqueduc « en Barret »	En Barret	Commune	470 m2
<b>R7</b>	Accès à l'aqueduc « La Gagère »	La Gagère	Commune	1570 m2
<b>R8</b>	Accès à l'aqueduc « La Colombe »	La Colombe	Commune	4260 m2
<b>R9</b>	supprimé			
<b>R10</b>	Aménagement en lien avec l'aqueduc du « Plat de l'Air »	Plat de l'Air	Commune	8480 m2
<b>R11</b>	Création d'un sentier piétonnier dans le prolongement de la route de la Gagère	Vallée du Garon	Commune	1785 m2
<b>R12</b>	supprimé			
<b>R13</b>	supprimé			
<b>R14</b>	supprimé			
<b>R15</b>	Liaison piétonne entre l'impasse du Bouvier et la rue Moulin des Metz	Impasse du Bouvier	Commune	515 m2

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BENEFICIAIRE	SURFACES APPROXIMATIVES
R16	Chemin piéton	La Clavelonne	Commune	1200 m2
R17	Passage des réseaux d'assainissement	La Clavelonne	Commune	260 m2
R18	Ouvrage d'assainissement des eaux usées	Le Pivolet	Commune	1000 m2
R19	supprimé			
R20	Chemin piéton et cycle	Route de la Gare	Commune	5132 m2
R21	Chemin piéton entre la rue des Acacias et l'avenue de Verdun	Les Tilleuls	Commune	440 m2
R22	supprimé			
R23	Création d'une aire d'accueil à l'entrée du site de la vallée du Garon	Chemin du Garon	Commune	2070 m2
R24	Chemin piéton	Route des Collonges	Commune	5610 m2

**EMPLACEMENTS RESERVES POUR VOIRIES PUBLIQUES**

<b>EMPLACEMENTS RESERVES POUR VOIRIES PUBLIQUES</b>		
<b>N°</b>	<b>DESTINATION</b>	<b>BENEFICIAIRE</b>
<b>V1</b>	supprimé	
<b>V2</b>	Création et élargissement du boulevard Général de Gaulle de la rue Marius Paire au chemin des Cartières (10 m)	Commune
<b>V3</b>	Elargissement de la RD 50 : - Section Madone / Av Devienne : 14 m - Section rue G.Neyrin et route des Pins : 14 m - Carrefour rue François Ferroussat	Commune
<b>V4</b>	Elargissement de la rue Favre – Garin : - Section Place A.Briand / Jean Eugène Culet : 10 m	Commune
<b>V5</b>	Elargissement de la Vieille Route entre la rue François Ferroussat et la RD 42 (10m)	Commune
<b>V6</b>	Elargissement du Boulevard des Vergers entre la rue Dr. Pénard et la rue Etienne Radix (12 m)	Commune
<b>V7</b>	Elargissement de la Route des Pins entre la parcelle AC n° 395 et la limite Nord de la commune (10m)	Commune
<b>V8</b>	Elargissement de la rue F. Chanvillard : - Section de la parcelle AE305 à la parcelle Ai169 (10 m) - Section à la parcelle Ai169 à la rue Favre-Garin (14 m) - Section Favre-Garin / route du Caillou : (10 m)	Commune
<b>V9</b>	Elargissement de la route du Caillou entre la RD 42 et la rue F. Chanvillard (10m)	Commune
<b>V10</b>	Elargissement de la rue Etienne Gros (partie) : - Section Bd Reydellet (Bd des Fleurs) / rue Prés Derniers (10m) - Section Anémones / Gilbertin (10 m)	Commune

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE
V11	Elargissement de la rue Jules Chausse (angle de la rue Jules Chausse et de la place Maréchal Foch)	Commune
V12	Elargissement du chemin de la Bonnette (12 m)	Commune
V13	Elargissement de la rue Jean Perret	Commune
V14	Elargissement de la rue du Gilbertin (10m)	Commune
V15	Elargissement de la rue Louis Martel entre la rue Josserand et le chemin de Guichardet	Commune
V16	Elargissement de l'avenue Maréchal Joffre entre avenue Paul Doumer et rue Hippolyte Bonnet	Commune
V17	Elargissement de la rue du Stade entre la rue Marius Paire et la rue Jean Perret (14 m)	Commune
V18	Elargissement du Chemin des Cartières entre la route de la Gare et la route des Collonges (14 m)	Commune
V19	Elargissement de la route des Mouilles entre la rue François Perraud et la limite Nord de la commune (10m)	Commune
V20	Elargissement de la RD75 (10 m)	Conseil Général
V21	Elargissement de la RD42 (20 m)	Conseil Général
V22	Elargissement de la Rue François Perraud entre le chemin des Mouilles et place C. Anglès	Commune
V23	Elargissement de l'avenue André Devienne	Commune
V24	supprimé	
V25	Création d'une voie entre l'avenue Maréchal Joffre et la rue Marius Paire	Commune
V26	supprimé	
V27	Déviation de la RD 50	Conseil Général
V28	Prolongement de la route des Troques	Commune
V29	Création de la voie d'accès au stade	Commune
V30	supprimé	

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE
<b>V31</b>	Amorce de la voie de desserte de la Chavannerie à partir de la rue Claude Dominget	Commune
<b>V32</b>	Amorce de la voie de desserte de la Chavannerie à partir de l'avenue de Verdun	Commune
<b>V33</b>	Amorce de la voie de desserte de la Chavannerie à partir de la rue François Chanvillard	Commune
<b>V34</b>	<i>Supprimé</i>	
<b>V35</b>	Aménagement de rue de Viollières et amorce de la voie de desserte (rue Amable Audin)	Commune
<b>V36</b>	Création d'une voie entre le parking Bellevue et la rue René Chopard et passage entre cette nouvelle voie et l'av P.Doumer	Commune
<b>V37</b>	supprimé	
<b>V38</b>	Elargissement de la rue du Pré du Seigneur	Commune
<b>V39</b>	Elargissement de la route du Corrandin	Commune
<b>V40</b>	Elargissement de la rue du Docteur Pénard	Commune
<b>V41</b>	Voie douce reliant la zone des Sables à la route du Château	Commune
<b>V42</b>	Voie douce reliant la rue Favre Garin et le parking Bellevue	Commune
<b>V43</b>	Accès à la future zone de la Chavannerie	Commune

**EMPLACEMENTS RESERVES EN VUE DE LA REALISATION DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE (ART. L-123-2-B)**

<b>EMPLACEMENTS RESERVES POUR OUVRAGES, EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, PUBLICS OU D'INTERET GENERAL</b>				
<b>N°</b>	<b>DESTINATION</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>L1</b>	Servitude de mixité	Chausse/Martel	Commune	50% de logements sociaux minimum
<b>L2</b>	supprimé			
<b>L3</b>	Servitude de mixité	Chapard	Commune	50% de logements sociaux minimum
<b>L4</b>	Servitude de mixité	Le Bouvier	Commune	30% de logements sociaux minimum
<b>L5</b>	Servitude de mixité	Le Clos Roux	Commune	50% de logements sociaux minimum
<b>L6</b>	Servitude de mixité	La Chavannerie zone UB	Commune	50% de logements sociaux minimum